

COMPRENDRE

BIODIVERSITÉ Réaliser des aménagements favorables à la biodiversité peut révéler de nombreux avantages pour l'environnement et les pratiques agricoles de l'exploitant. Encore faut-il disposer des bonnes informations pour se lancer ! Symbiose propose des fiches simples et pédagogiques pour réaliser ces aménagements

Des aménagements simples et peu contraignants, quoi et comment faire ?

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » a pour finalité d'accompagner les projets favorables à la biodiversité en Champagne Ardenne et de sensibiliser les acteurs à la mise en place d'actions au profit de l'environnement.

Pour répondre à un intérêt grandissant entre agriculture et biodiversité, en 2014, Symbiose propose aux agriculteurs des fiches simples et pratiques sur la réalisation d'aménagements ou de pratiques favorables à la biodiversité.

La collaboration des partenaires techniques et scientifiques à ce projet garantit la qualité des informations (Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne-Ardenne, Coopérative Acolyance, Chambre Départementale d'Agriculture, naturalistes). Ainsi, 11 fiches pédagogiques sont aujourd'hui disponibles : haie, buisson, bande tampon, gestion de bords de chemin, bande de luzerne, jachères...

L'objectif est de faciliter la mise en place d'aménagement par les agriculteurs en répondant à leurs questions : Quels intérêts pour l'environnement ? Quels avantages et inconvénients pour l'exploitation ? Où localiser l'aménagement ? Quel est l'entretien ?... Intéressé par la démarche d'aménagement et souhaitant être accompagné pour choisir ou réaliser la plantation, Symbiose met en contact l'exploitant avec le partenaire compétent.

Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de l'association Symbiose ou sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com dans la rubrique « Accompagnement - Fiches techniques ». Pour avoir accès à ces fiches, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site Internet en tant que membre (en bas de la colonne de droite sur la page d'accueil).

Ce projet reçoit le soutien financier du FEADER et de la région Champagne-Ardenne.

Alexis Leherle
Animateur Symbiose
03 26 04 75 09

LA BANDE TAMPON FAVORISE LES AUXILIAIRES DE CULTURE

■ Une bande tampon est une bande de couvert permanent (herbacé, arbustif ou arboré) spontané ou semé de 5 à 10 mètres de large, communément appelée « bande enherbée ». Initialement implanté pour limiter les risques de pollutions diffuses des eaux, cet aménagement peut aussi accueillir des espèces sauvages. Elle permet le développement d'auxiliaires de culture.

Avantages :

- limite le ruissellement des eaux de surface : protection contre l'érosion des sols et réduction des pollutions diffuses ;
- abri et zone d'alimentation pour des insectes, dont des pollinisateurs et auxiliaires ;
- zone de nidification pour les perdrix.

Inconvénients

- nécessité d'entretien par fauche précoce ou tardive ;
- Peut être un refuge pour des ravageurs de cultures.

Intérêts pour la biodiversité :

- la bande tampon peut avoir différents intérêts pour la biodiversité selon le type de couvert et la localisation. Le long des bois, elle constitue une zone de gagnage pour le petit gibier. Un couvert de graminées pures permet l'hivernage de certains arthropodes et limite le développement des espèces végétales indésirables comme le chardon des champs.

Plus de détails sur cet aménagement sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com rubrique Accompagnement / Fiches techniques (espace réservé aux agriculteurs).



Une bande tampon doit être obligatoirement implantée en bordure de cours d'eau, mais peut être aussi implantée en rupture de pente ou le long de bois.